

— Puisque tu penses ainsi, dit Maurice, par- tons.

Ils arrivèrent peu de temps après à Fontenay; M. Léon de la Roque fut présenté à Mme de Mé- nars; il la trouva si belle que le crime com- mis par son Tadeo lui parut vraisemblable; mais la beauté d'Hélène elle-même n'aurait pas pu captiver entièrement l'avidité gentilhomme; ses yeux cherchaient Justine, sa bouche s'ouvrait pour la demander. La riche veuve ne se fit pas attendre long-temps, elle ouvrit la porte du salon et entra les yeux baissés, la rougeur au front et le sourire sur les lèvres; il parut à M. Léon de la Roque qu'elle remplissait toujours ses fonctions auprès de sa maîtresse, car elle avait en- core le costume de l'emploi, le bonnet rond et le tablier blanc à poches; c'était une figure an- gélisque, douce, gracieuse, et qui ne manquait pas de distinction; mais ce qui fut moins agré- able à M. Léon de la Roque que l'apparition de Justice, ce fut sa compagnie; Justine condui- sait par la main un beau garçon, la figure ouverte, l'œil bien fendu, et qui, avec l'aisance de Fron- tin et la grâce timide de Léandre, tenait à la main qu'il avait libre un chapeau de livrée.

— J'ai attendu la rentrée de Monsieur, dit modestement Justine, pour lui demander une grâce.

— Et laquelle, mon enfant? dit Maurice. Celle d'épouser Jérôme, le cocher de M. le comte de K... dit-elle en faisant faire à Jérôme un pas en avant.

— Vous n'avez pas besoin de ma permission pour vous marier, Justine; vous êtes libre; mais j'avais à vous parler en faveur d'un ami.

— Qui aurait épousé la pauvre femme de chambre pour ses trois millions, dit Justine; tandis que Jérôme m'aime depuis long-temps, et qu'il a demandé ma main bien avant que je ne fusse riche... Il est de la famille de Georges et un peu son parent... Ne trouvez-vous pas qu'il lui ressemble?

— Si l'on pouvait mettre les millions d'un côté et Justine de l'autre, Monsieur, dit Jérôme d'une voix franche et élevée, je laisserais l'ar- gent pour courir à la femme.

— Très bien, mes enfants; mariez-vous, s'é- cria Maurice.

— Et moi donc, tu m'oublies? lui dit tout bas Léon.

— Mon Dieu, non, je te préserve d'une mé- alliance et je garantis Justine d'un mauvais ma- riage. La jeune femme de chambre épousa celui qui l'aimait, et M. Léon de la Roque regagna la Touraine en regrettant beaucoup les trois millions de Justine et un peu la jolie figure de Mme Jérôme.

MARIE AYCARD.

LE COMMERCE LIBRE.

La grande question de la liberté commerciale a réveillé parmi notre jeunesse la goût des études d'économie politique. On doit s'en réjouir; de fortes études, du travail, de l'industrie, voilà ce qu'il nous faut. Un de nos amis nous adresse la correspon- dance suivante; nous la recommandons à l'atten- tion de nos lecteurs; ils admireront comme nous les vues larges et saines de cet écrit.

ARTICLE LU A LA SOCIÉTÉ DES AMIS.

Mes amis,

Puisque beaucoup de personnes parlent aujour- d'hui d'économie politique, discutent ou écrivent sur la liberté du commerce, les droits protecteurs et autres questions analogues, vous me permettez bien, sans doute, d'en dire aussi un mot. Un ar- ticle qui a dernièrement paru dans la Minerve m'en fournit l'occasion; mais avant de parler de cette écrit, permettez-moi quelques réflexions jet- tées à la hâte sur le papier.

Une grande agitation a commencé depuis déjà plus d'un an, dans les esprits au Canada; c'est le signe certain qu'un mouvement, sans doute un pro- grès s'est ou est sur le point de s'opérer dans notre condition sociale.

Déjà surtout que l'Angleterre a proclamé hau- tement et qu'elle a introduit dans sa législation et l'économie de son organisation sociale, les prin- cipes que tous les plus célèbres économistes poli- tiques, à commencer par Adam Smith jusqu'à Jean Bte. Say et Richard Cobden, ont prêché comme des vérités, par tout le monde civilisé, les partisans du laissez faire, laissez passer du grand Colbert, ou un mot, de la liberté des échanges, du commerce libre, se sont ouvertement déclarés; leur nombre se trouve beaucoup plus grand qu'on ne l'aurait cru tout d'abord.

C'est qu'il y avait beaucoup de monde qui étaient convaincus de la vérité des principes de cette doctrine, mais chacun; dans le doute sur ce qu'était véritablement la conviction de son voi- sin, du public, n'osait émettre ses propres idées au grand jour; la crainte de la critique, plus peut-être, de la proscription, en retenait beaucoup. Il faut un grand courage pour proclamer une doctrine nouvelle lors même qu'elle est conforme à la raison, quand on même temps elle est contraire aux idées reçues. Mais enfin ce courage s'est-il trou- vé, chez un homme, chez une association, au sein d'une nation, l'on est tout étonné de voir la facilité avec laquelle la nouvelle doctrine se répand par le monde. N'en doutons pas; la révolution était déjà faite dans beaucoup de têtes, son explosion n'en a été que la manifestation, pour me servir d'une expression de M. Guizot.

Dans ce pays presque toutes les influences, celle de la presse comme celle des hommes politiques, celle de l'aristocratie financière et commerciale comme celle des propriétaires fonciers et de la classe agricole, toutes s'agitent, se remuent, semblent vouloir enfin sortir de leur engourdissement pour entrer hardiment dans la voie ouverte par les peuples transatlantiques et la confédération voi- sine, dans le progrès social par le développement extérieur de la société, par l'accroissement du bien-être individuel au moyen de l'acquisition des richesses matérielles.

Aussi de toutes parts l'on entend parler manu- factures, industrie, commerce, agriculture, associa- tion de tout genre, entreprises de toutes espèces, chemins de fer de côtes et d'autres, canaux ici et là, mines de cuivre et de fer à une extrémité de la province, mines d'or ou d'argent ou de plomb à l'autre, défrichement, établissement des terres in- cultes, et vices par tout le pays, associations pour l'encouragement de l'agriculture; puis comme

moyen d'encouragement à toutes ces industries, qui cherchent à naître ou à se perfectionner, à tout ce travail d'enthousiasme, l'on n'est point, l'on ne voit partout que des idées de nouvelles voies de communications, améliorations des anciennes, ex- tension de notre navigation, libre accès pour tous les vaisseaux étrangers sur nos eaux intérieures, abolition des restrictions imposées aux navires étrangers au profit exclusif de la marine britan- nique; les questions de politique théorique ou ab- stracte n'occupent plus qu'un rang secondaire dans l'opinion publique; si parfois quelques journaux, par habitude et pour n'en pas perdre entièrement le goût rompent une lance de temps à autre, le cli- quetis des armes brisées n'a plus de retentissement on ne l'entend pas, ou l'on n'y fait pas attention; la chose en vaut bien la peine, lorsque d'un autre côté une spéculation, une entreprise, une industrie est là, qui vous tend les bras pour vous rendre riche en un clin d'œil, vous élever par la richesse au niveau des sommités sociales, ou pour vous conduire à la banqueroute et vous ruiner du coup!!

L'instruction même et l'éducation que partout l'on cherche à répandre parmi le peuple n'est guère considérée que comme un instrument entre ses mains pour augmenter son bien-être matériel; ce n'est pas par la considération des plaisirs doux et tranquilles qu'elles peuvent procurer, à l'esprit, des sentiments nobles et délicats qu'elle peut in- spirer au cœur, des joies et des délices qu'elle peut donner à l'âme, à l'intelligence, ce n'est pas dis- je sur des considérations de cette nature que l'on de- sire voir l'éducation, ou plutôt l'instruction se répandre généralement. Non; mais parce qu'elle peut être un moyen de lutter contre ceux qui tendent à nous voler socialement, de nous priver des richesses matérielles, l'aisance, le bien-être corporel, si je puis m'exprimer ainsi, qu'on encourage le peuple à vouloir s'instruire.

Tel est à peu près, si je ne me trompe, le tableau que nous offre notre petite société du Canada: Jour matériellement, pour beaucoup, jour en pou- voir de temps, jour le plus possible; et pour cela, li- berté, égalité, droits égaux, sans privilèges, sans monopoles pour qui que ce soit, voilà le cri de tout le monde, partout, à chaque occasion, dans toute circonstance.

Qui pour jouir le plus aisément possible l'on veut: liberté des échanges, vente de nos produits sur les marchés étrangers les plus avantageux et achats des denrées nécessaires à nos besoins sur les marchés les moins chers.

Seulement les uns veulent la pratique de ces principes de la manière la plus absolue, d'autres y veulent quelques restrictions; les derniers veulent l'égalité parfaite pour tous les produits semblables venant de pays différents, que les uns ne soient pas plus favorisés ou moins maltraités que les autres par ce qu'ils viennent de telle ou telle contrée et non pas de telle ou telle autre. Mais ils demandent en même temps, que vis-à-vis de ces produits étrangers, ceux de même nature que nous produi- sons nous mêmes soient favorisés, protégés comme ils le sont, c'est-à-dire, ils demandent: élévation des prix des denrées de consommation, afin d'ac- corder aux industries indigènes un encouragement sans lequel ils prétendent qu'elles ne pourraient se soutenir ou naître. Et le moyen proposé, demandé, c'est l'imposition de droits plus ou moins forts sur les importations. Du nombre de ces pro- tecteurs se trouve le correspondant José de la Minerve, qui vous communique, sans doute, je veux dire, ses écrits, car pour l'auteur lui-même il ne veut pas être connu.

Les adversaires des protectionnistes disent au contraire: pas de faveur aux yeux de la loi, devant la bourse et les yeux, ou les sous du riche, comme du pauvre pour tous les produits de l'industrie, que cette industrie soit indigène ou qu'elle soit étrangère. Ils ne consentent à des droits sur les importations qu'en autant qu'ils peuvent être nécessaires au revenu public.

Mr. José demande: protection, moi je dis: pas de droits protecteurs.

Le correspondant de la Minerve veut des droits sur les importations afin que les produits étrangers ne puissent être vendus à aussi bas prix qu'ils se vendent actuellement ou qu'ils pourraient l'être si ces droits n'existaient pas; cela, pour protéger les manufacturiers de ce pays, qu'ils existent ou qu'ils se disposent à naître, afin que par l'absence d'une trop forte concurrence, ils puissent vendre leurs produits à un prix plus élevé et par là rece- voir un encouragement à continuer leurs exploita- tions si elles sont déjà en opération ou à établir des manufactures, si elles n'existent pas encore. C'est là ce que veulent tous les protectionnistes, c'est bien l'effet qu'ils attendent d'un tarif protecteur; faire en sorte que les prix d'une denrée quelconque soient plus élevés, l'on puisse avec profit se livrer à la production de cette denrée.

Cela est bien beau et bien bon pour le produc- teur, et par conséquent pour le pays, dit-on; car le pays sera plus industriel, plus riche, plus prospère à proportion qu'il y aura plus d'industrie, plus de richesse, plus de prospérité chez les particuliers. Et c'est juste et vrai.

Mais l'abondance chez un particulier n'est pas toujours le signe certain d'une plus grande richesse chez une nation.

Il faut pour cela qu'en même temps que des par- ticuliers accumulent des capitaux, d'autres particu- liers ne s'appauvrissent pas dans la même propor- tion, et par la cause même qui produit chez les premiers cette accumulation de richesses. Car alors il n'y a pas accroissement mais seulement déplacem- ent de richesses.

Et l'on conçoit que pour tous ceux qui consom- ment d'une denrée quelconque, il est assez dur de la payer au producteur du pays un prix plus élevé qu'ils ne pourraient se la procurer ailleurs que chez ce producteur. Et cette classe des consom- mateurs n'est pas peu nombreuse, José le reconnaît ou le reconnaît tout comme moi; leurs intérêts, leur bourse, méritent d'être protégés tout autant que ceux des producteurs, car il sont membre de la so- ciété comme eux; la richesse et l'aisance des pre- miers compte autant pour une nation que celles des seconds.

Aussi le correspondant de la "Minerve," à bien soin de nous assurer, pour nous consoler, nous pau- vres consommateurs que nous sommes, qu'un tarif protecteur diminue le prix de la marchandise au lieu de l'élever; il nous dit ce à pour nous engager à ne pas nous opposer aux droits protecteurs.

De sorte que suivant lui plus un tarif sera élevé, protecteur, plus les prix de la marchandise seront réduits! Et moi je ne puis que dire: l'assurance aussi positive de ce monsieur, Campagnard, dit-il, pour nous le faire croire. Mais une chose m'embar- rasse là dedans; et d'autant plus qu'après la leçon qu'il prétend avoir donné à la Revue Canadienne, José a du prendre toutes les précautions imaginables et imaginables pour ne pas tomber dans la prétendue faute reprochée à ce journal, — se contredire.

D'un côté il dit aux industriels, messieurs, "il

vous faut de l'encouragement, vous ne pouvez pas produire, parce que vous ne pourriez pas trouver un prix assez élevé pour vous indemniser de vos dépenses, de vos dépenses et ensuite faire un honnête profit pour vivre et épargner, tant que des industries étrangères viendraient en concurrence avec vous; il faut donc les en- pecher; à moins que d'une manière artificielle les prix de ces marchandises ne soient élevés à un taux qui vous permettra de vendre vous même avec profit; or ce moyen artificiel, ce sont les droits protecteurs, voilà ce qu'il vous faut."

Et moi de mon côté je dirai: "Vous, messieurs les consommateurs, vous vous imaginez, que ce sera vous qui paierez cet élé- vation des denrées dont vous avez besoin? Point du tout; au lieu de payer plus cher, vous paierez moins; le tarif protecteur qui fera vendre plus cher au manufacturier, vous fera, à vous, en même temps payer moins cher. Vous ne com- prenez pas comment cela peut se faire, n'est-ce pas? Eh bien ni moi non plus."

Demandez à José qu'il vous explique sa pensée là-dessus car voyez-vous, c'est lui qui a eu cette idée; je ne fais pour ainsi dire que répéter après lui.

Non, sur le fait cité par José, si toutes fois il est vrai, il y a certainement méprise. De ce que les prix auraient diminué de vingt-cinq pour cent aux États-Unis, en même temps que le tarif était élevé et devaient protéger jusqu'à une moyenne de cinquante pour cent. M. le correspondant de la Minerve en conclut que la cause de cet abaisse- ment des prix, doit être nécessairement le tarif protecteur; et moi je dis que la diminution a du avoir lieu pour d'autres causes et par d'autres cir- constances, indépendantes du tarif même, bien plus, malgré et en dépit de ce tarif qui avait été établi pour faire hausser les prix. Une diminution dans les frais de production, une différence dans le cours de la valeur du change, une plus grande facilité dans les communications, la découverte de procédés moins dispendieux dans la fabrication, enfin mille autres circonstances qui peuvent per- mettre au manufacturier de dépenser moins pour continuer un produit quelconque et par consé- quent le mettre à même tout en faisant les mêmes profits que ce devant le vendre moins cher. Dans cette circonstance José s'est servi d'un raisonne- ment de la force de celui-ci: *cuilibet, ergo propter hoc*. Deux faits se sont passés simultanément, donc l'un est la cause et l'autre l'effet.

Mais si le tarif protecteur avait eu réellement l'effet de diminuer le prix de la marchandise au lieu de l'élever, après l'expérience que les manufactu- riers ont du faire de la diminution des prix, et si la doctrine de José était vraie et exacte sur ce point, ils auraient dû et devraient partout demander la diminution des droits protecteurs, afin de vendre plus cher et par conséquent encourager plus forte- ment leur production; mais va-t-en voir s'ils veulent.

Montréal, octobre, 1846.

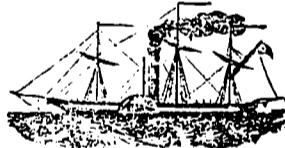


LA REVUE CANADIENNE.

MONTRÉAL, 10 NOVEMBRE, 1846.

EXTRAIT D'HIER.

NOUVELLES D'EUROPE.



ARRIVÉE de la MALLE du 19 Oct

Le BRITANNIA est arrivé à Boston, Samedi matin, à 5 heures et demi, après une traversée de 17 jours et demi. Ce Steamer apporte des dates de Londres du 19, et de Liverpool du 20; les nouvelles ne sont pas importantes. Le prix des grains continue à augmenter dans les prin- cipaux ports de l'Europe. Le commerce des bois est très actif et ces produits sont ten demandés.

En Angleterre le sort de plus en plus déplo- rable et alarmant de l'Irlande continue à occuper l'attention publique. Il est question encore de la réunion des chambres. La presse anglaise et française est dans un état d'hostilité, sur les mariages espagnols, qui ont été célébrés nonobstant toutes les protestations de John Bull le 10 octobre.

Nous renvoyons nos lecteurs à nos extraits.— Quant à notre nouveau Gouverneur, tout ce que nous en voyons dans les journaux anglais, c'est qu'il devait s'embarquer pour le Canada au commencement de Novembre, mais cette nou- velle n'est pas officielle.

Le Testament de lord Metcalfe est publié. Il a laissé, entre autres legs, £20000 stg. à son secrétaire privé, M. J. M. Higginson.

ANGLETERRE.

Des troubles assez sérieux ont éclaté der- nièrement en Irlande, à Kilkenny et dans d'au- tres localités. Des attroupements se sont formés, et, après avoir parcouru les rues en poussant des clameurs sauvages, la foule a pillé un assez grand nombre de boutiques de boulangers; heureuse- ment une collision n'a eu lieu entre le peuple et la force armée requise par les magistrats pour le rétablissement de l'ordre; les rassemblements ont fini par céder aux exhortations et aux pro-

cesses des autorités, qui se sont engagés à pro- curer du travail aux ouvriers sans ouvrage, en exceptant néanmoins de cette répartition tous ceux qui se rendraient coupables de quelque acte de violence.

— Le bruit se répand, d'après le Morning-Herald, que le ministère a l'intention de convo- quer sur-le-champ le parlement, pour aviser aux moyens de remédier à la misère de l'Irlande. Ce bruit, ajoute le Morning-Herald, nous paraît exact; car, outre la réponse du secrétaire du lord-lieutenant d'Irlande à la députation de Cork, nous avons, pour la corroborer, une lettre de M. O'Connell qui recommande cette mesure.

— Le comte de Montemolin est toujours à Londres. Il a fait demander au prince Louis Bonaparte une entrevue qui a dû avoir lieu au- jourd'hui à Brunswick-hotel.

— Le 4 octobre, il y a eu réunion du cabinet anglais, à la résidence officielle de lord John Russell dans le Downing-Street. Les ministres présents étaient lord John Russell, le lord chan- cellier, le comte de Minto, le vicomte Palmerston, le chancelier de l'échiquier, le comte d'Auckland, lord Morpeth, le marquis de Clanricarde et M. Macaulay.

— Voici, d'après une correspondance particulière adressée de Londres au Courrier de Marseille, l'or- ganisation de la flotte anglaise qui croise sur les côtes d'Espagne:

Table with 5 columns: Noms, Canons, Capitaines, Equipage, Ton. Rows include Trafalgar, Gibraltar, Rodney, Albion, Canopus, Vanguard, Superb, Spartan.

Faisant une totalité de sept vaisseaux de lignes, dont deux à 3 ponts et une frégate, montés par 5,838 hommes, armés de 676 canons, et ayant un tonnage de plus de 20,000 tonneaux. Les bâteaux à vapeur qui accompagnent cette flotte sont la frégate Arcturion, le Rattler et le Polyphemus. On doit placer, en outre, pour faciliter les communications entre les côtes d'Espagne et l'Amérique, un bateau à vapeur à Gibraltar, un autre à Cadix, un troisième à Lisbonne et un quatrième à Cork. Le ba- teau à vapeur le Phenix, capitaine Crouch, et le Cyclops, frégate à vapeur, sont destinés à entre- tenir des communications très-fréquentes entre sir William Parker et l'Amérique.

IRLANDE.

Dans la dernière séance de l'association du rappel, il a été donné lecture d'une lettre de Daniel O'Connell dans laquelle il se prononce contre la convocation anticipée du parlement. Il a confiance dans l'énergie du lord-lieutenant, homme sage et entreprenant tout à la fois, et la convocation du parlement ne pourrait, selon lui, que retarder les secours que l'Irlande a le droit d'attendre.

FRANCE.

— Un journal évalué à plus de quatre mil- lions les commandes qui ont été faites à Paris pour le double mariage espagnol, et à cinq ou six millions la valeur des diamants et pierres précieuses qui ont été envoyés à Paris pour y être remontés.

— On a répandu, à la Bourse à Paris, le bruit que M. Guizot avait proposé au cabinet de Londres d'épouser la cause de l'Angleterre dans la ques- tion relative à la Californie, et de protester au- près du cabinet de Washington contre l'annexion de cette vieille province aux états de l'Union. Ce serait une sorte de compensation offerte à lord Palmerston pour l'affaire du mariage espa- gnol.

— Le bruit se confirme, dit un journal du soir, que le prince don Juan-Marie, fils de don Carlos, né le 13 mars 1822, épousera l'archi- duchesse Marie-Beatrice d'Este, née le 13 fé- vrier 1824. La famille d'Este est l'une des plus riches de l'Europe. Les ducs Marian et Fer- nand d'Este, oncles des fiancés, n'ont pas d'en- fants, et possèdent entre eux une fortune de 100 millions de florins.

— En acceptant les fonctions d'historiographe pour nous décrire les fêtes de Madrid, et surtout cet universel enthousiasme dont nos dy- nastiques supposent les Espagnols nîmés, M. Alexandre Dumas n'a pu obtenir du ministre de l'intérieur plus de 7,000 fr. pour un mois.

C'est beaucoup pour une dépense inutile; mais, pour un romancier habitué à vivre splen- didement, il y a de la parcimonie. Aussi M. Dumas s'est-il procuré, par un emprunt, quel- ques 60,000 fr. de supplément; ce qui l'a mis à même de faire de brillants préparatifs afin de soutenir sa réputation de luxe sarranapalesque.

On cite, par exemple, le costume qu'il a don- né au domestique noir qui monte derrière son équipage. Il a fait exécuter pour ce nègre deux livrées, l'une en satin blanc avec galons en ar- gent, l'autre en cachemire à dessins fantasti- ques. Il aura certainement produit quelque sen- sation à Madrid.

BELGIQUE.— L'infant don Enrique d'Espagne a passé à Bruxelles les journées des 23 et 24 septembre.

CRACOVIE.— Le bruit court que le gouverne- ment anglais a recommandé au sénat de prendre une attitude fière et indépendante vis-à-vis des trois puissances protectrices. Malheureuse- ment les circonstances actuelles et la faiblesse du sénat ne lui permettent pas de prendre une pareille attitude. On a parlé récemment de nouvelles menées de la propagande polonaise. On ne conçoit guère comment, en égard à l'ac- tivité que la police déploie partout, des émis- saires peuvent se glisser dans le pays sans être aperçus.

ALGÉRIE.— Pour prouver que l'anarchie règne à l'ouest de notre frontière du Maroc, le

Moniteur Algérien, du 5 octobre, dit que les Halaïa ont pillé, au commencement de septem- bre, une nombreuse caravane qui revenait d'Ouedha et rentrait dans l'intérieur de l'empire.

Quant à Abd-el-Kader, il est toujours dans les environs de Tezza avec sa déra. Suivant une correspondance particulière, il voudrait gagner du temps; il vient, dit-on, de licencier les volontaires marocains, au nombre de 3 à 4,000 hommes, qui, pendant le ramadan, s'étaient ralliés à sa bannière. Ce licenciement est attribué au manque de vivres. L'émir ne conserverait près de lui que 500 cavaliers, sa garde habituelle.

Il a eu, ajoute-t-on, une entrevue avec Mou- léy-Mohammed, fils de l'empereur. Ce dernier aurait voulu ainsi calmer le fanatisme et l'exal- tation des Berbères marocains de la partie est de l'empire, en leur promettant qu'Abderrahman n'est point l'allié des infidèles contre le défenseur de la foi islamique; et il serait résulté de cette démonstration que ce licenciement des hordes berbères qui menaçaient la frontière est devenu possible.

Mais, quoique, par suite de cette démon- stration, nos affaires semblent aller mieux de ce côté, n'avons nous pas à craindre les résultats de la pensée même qui l'a inspirée? Pour que la contrebande augmenterait-elle chaque jour le long des côtes d'Afrique et du Maroc? pour- quoi deux Arabes de distinction se seraient-ils rendus à Gibraltar afin de faire des achats pour le compte d'Abd-el-Kader!

ÉTATS-ROMAINS.— On écrit de Rome, le 17 septembre; "Aujourd'hui on a distribué aux pauvres de la ville tout l'approvisionnement de pain pour la garnison (environ 4,000 boulangers). Outre le fournisseur, on a arrêté trois boulangers qui sont enfermés dans le château Saint-Ange. Il serait possible que le fournisseur fut condamné à 20,000 écus d'amende et à resti- tuer 8 à 10,000 écus.— Le gouvernement va s'occuper de réviser le système des poids et mesures. S. S. aime mieux réviser les af- faires elle-même, que de juger sur des rapports. — Lundi dernier, le saint-père a visité solen- nellement toutes les casernes.— Dans les premiers jours d'octobre, le saint père se rendra au château de Castel-Gandolfo où il rendra un édit très-important. On a résolu de ne plus tolérer le cumul des places."

ÉTATS-ATHÉNIENS.— On écrit de Vienne, le 17 septembre: "M. le baron de Rothschild est attendu ici vers la mi-novembre prochain, après une absence de deux années. Les spé- culateurs comptent sur des avances d'argent. On rattache aussi son nom à la grande opération financière qui n'est pas encore certaine (un emprunt de 40 millions de florins)."

AFFAIRES D'ESPAGNE.

Nos journaux ministériels sont remplis de détails sur le double mariage; il n'y manque que quelques couplets d'Épithalame, assez faci- les à composer cependant, puisque les ducs d'Annale et de Montpensier traînaient après eux des maréchaux de la littérature, tels que MM. Théophile Gautier, Amédée Achard, Cuvillier-Fleury, Alexandre Dumas père et fils, etc. Il est vrai que la Gazette de Madrid s'est mise en frais de poésie. Mais quels pitoyables vers, quel pauvre exagération de style! Cela ne valait pas un encadrement de vignettes.

La signature du contrat de mariage de M. le duc de Montpensier a eu lieu au palais le 8, à 9 heures et demi du soir, en présence d'un très-petit nombre de personnes, "Celles qui étaient indispensables, dit le Journal des Débats, avaient été convoqués pour la cérémonie, qui s'est faite avec une grande simplicité."

Du côté de l'Infante, les témoins étaient: Le patriarche des Indes, les ducs de Baylen, de Castro-Terreno, de Rancarez, d'Ajar, de la Roca, de San-Carlos, le comte de Santa-Colo- nia, le marquis de Malpica; du côté du prince français: Le général Athalin, pair de France et aide-de-camp de Louis-Philippe; le colonel Thierry, aide-de-camp du jeune fiancé et M. Antoine de Latour, son secrétaire des comman- dements.

Il paraît que, de tous les assistants, l'ambas- sadeur de France a été seul admis à donner sa signature comme stipulant au nom du roi des Français.

Le 9, MM. Th. Gautier et A. Achard ont été invités à déjeuner par Isabelle; invitation très-honorable pour la littérature française.

Enfin, le 10, à 10 heures du soir a eu lieu le double mariage, dans la salle du trône, en pré- sence du président du conseil et des officiers espa- gnols et français que leurs fonctions de té- moins appelaient à y assister. Notre ambassa- deur, M. Bresson, représentait seul le corps dip- lomatique. M. Bulwer, le prince Carini et le baron de Rendulle étaient absents. Quant au premier, son absence est tout expliquée; celle du prince Carini, ministre de Naples, peut se motiver; celle du baron de Rendulle, ministre du Portugal doit avoir été demandée pour rendre moins saillante l'abstention des représentants des autres têtes couronnées qui ont reconnu Isabelle.

Les royaux fiancés, ayant entre elles leur mère, l'ex-régnante Marie-Christine, ont reçu la bénédiction nuptiale de la main du patriarche des Indes, et aussitôt après elles sont rentrées dans leurs appartements. Le lendemain, à onze heures du matin elles se sont rendues en grand cortège à l'église Ste-Marie-d'Atocha, magnifi- quement ornée. Le patriarche les attendait, assis devant le maître-autel, la mire en tête, la croix en main, entouré de chapelains d'honneur et d'un nombreux clergé.

À leur entrée dans l'église, dit une corres- pondance ministérielle, il a quitté la croix, et la cérémonie des relations a commencé par la bénédiction de l'offrande (las arras), qui con- siste en treize pièces de monnaie que le mari offre à son épouse, et que celle-ci offre ensuite à l'église.